



Secteur Fédéral CGT des Cheminots de la région Nord-Pas de Calais

Métiers de l'Équipement



LA REPRISE SANS PROTECTION POUR LA CGT C'EST NON !



La population mondiale de tous âges subit depuis des semaines la pandémie du au Coronavirus.

Cette pandémie a mis en lumière le fait que notre système de santé est en souffrance et ceci alors même que les personnels de santé luttent au quotidien comme ils le peuvent avec les moyens qu'ils ont (la plupart manquent de masques, de blouses de protection, de respirateur artificiel, etc.) pour sauver des vies. Le bilan de ce virus à ce jour en France est de plus de 20 000 morts. Dans ce contexte, la Direction de la ZPNEN doit sortir du dogme de la productivité et préserver en priorité la santé de tous les Cheminot-es !.

Professionnels de santé et gouvernements s'accordent à dire que seul le confinement mis en place avec plus ou moins de restrictions suivant les pays pourrait stopper la propagation de ce virus.

Malgré les directives strictes et obligatoires émises par la Direction Générale Industrielle et Ingénierie (DGII) d'arrêt des opérations non essentielles, la direction ne les a pas respectées en faisant faire de la maintenance non essentielle, ou en l'anticipant, de fait en faisant sortir un nombre d'agents supplémentaires par rapport aux prescriptions de la DGII.

Suite aux notes de la DGII, des fiches sanitaires ont été mises en œuvre par la direction Générale de la Sécurité et validées par la médecine du travail, selon les dires de la direction. Bien que ces fiches modifient les Documents Uniques, les méthodes de travail et les analyses de risques n'ont jamais été présentées aux élus représentants du personnel.

Ces nouvelles fiches sanitaires peuvent entraîner pour certaines des risques graves sur la santé et la sécurité des agents. De plus, pour la plupart sont inapplicables, faites à la va-vite depuis un bureau. Pour exemple, ces fiches développent le travail agent seul alors que nos métiers nous font soulever des charges lourdes qui ne peuvent être effectuées qu'à plusieurs agents. Pour les fiches remplacement de pièces ADV, libé de LRS, pose et dépose de LTV, etc.... il apparait le manque du port de masque. Et les instances représentatives du personnel, on en parle ?

**Vos élus
CGT, ont
interdit le
travail à
agent seul
sur la
ZPNEN par
délibération
en plénière
du CSE**

Nos dirigeants jouent aux apprentis sorciers avec l'augmentation du risque de contamination des Cheminots et de leur famille, ainsi que les risques psychosociaux induits (peur, stress, inattention...) !

Pour rappel, les Cheminots sont 6 fois plus contaminés que le reste de la population ! Ces dirigeants se retranchent derrière des fiches sanitaires rédigées par des « experts » bien loin de la réalité du terrain qui n'ont qu'un unique but : les protéger juridiquement tout en empêchant la potentielle reconnaissance de maladie professionnelle !

A cela vient s'ajouter le vol des Repos Compensateurs. Faute de n'avoir pu obtenir un accord d'entreprise sur la prise autoritaire de Congés Payés, la direction SNCF, s'appuyant sur les ordonnances prises par le Gouvernement, a décidé unilatéralement d'imposer 5 jours de repos courant avril. Alors que certains repos complémentaires ont été acquis en compensation de contraintes liées au travail en service posté ou de nuit, mais aussi parce que ces repos sont liés à l'application des 35 heures.

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)

Fax : 03 20 06 78 04 - Courriel : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr

Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

Pour la CGT, les Congés Payés, acquis de hautes luttes, appartiennent aux salariés et ne sauraient être imposés. Le contexte lié au confinement ne permet pas d'en jouir en toute liberté. Ils doivent donc être rendus !

Enfin, alors que l'OMS craint une « résurgence mortelle » en cas de déconfinement hâtif, que le Président de la République a annoncé une prolongation du confinement jusqu'au 11 mai, que la question du déconfinement devrait être prise avec beaucoup de précaution, le directeur de la ZPNEN, dont le premier rôle est de protéger la santé physique et mentale des salariés, augmente la reprise des chantiers

Et cela même alors que l'académie nationale de médecine exhorte le gouvernement de rendre obligatoire le port de masque pendant le confinement pour la population !

<http://www.academie-medecine.fr/communiquede-lacademie-nationale-de-medecine-aux-masques-citoyens/>

Pour la CGT, ces directives sont irresponsables et contradictoires car elles mettent en danger grave et imminent les agents.

Vos élus CGT peinent depuis la mise en place des CSE à faire respecter les consignes de prévention nationales ou prises au niveau de la ZPNEN. LES DET les renvoient vers la direction de la ZP et quand vos élus exigent des réponses en plénière de CSE, le président se contente d'en prendre note ou nous redirige vers les CSSCT ...

Pour cette raison, vos représentants CGT, en lien avec leurs Syndicats de Site ont déposé des DROITS d'ALERTE pour que cessent ces MISES EN DANGER et que ces donneurs d'ordre criminels soient mis face à leurs responsabilités !

La CGT Cheminots appelle tous les Cheminots à appliquer leur droit de retrait dès lors que les moyens de protection ne sont pas adaptés ou suffisants pour assurer la production.

Ce n'est pas aux Cheminots de payer la crise. C'est leur travail qui maintient l'activité, malgré les risques infectieux et c'est encore leur travail qui permettra de relancer l'activité de l'entreprise !

La protection physique et mentale des salariés est de la responsabilité de l'employeur !

Ne pas prendre en compte les remarques et propositions des Cheminots et de leurs représentants ne pourra n'avoir comme effet que l'augmentation de la défiance et de la conflictualité. La direction en portera l'entière responsabilité !

Nous considérons que seule une entreprise publique, unique et intégrée est à même d'assurer un Service Public ferroviaire de qualité. Les synergies doivent demeurer entre métiers pour répondre à une seule philosophie : « **Produire un train et réaliser des travaux en toute sécurité** »
La structuration actuelle, en 5 entreprises distinctes, n'établit aucune cohérence et crée des obstacles supplémentaires au bon fonctionnement de l'activité ferroviaire. Cet éclatement ne permet pas la transversalité nécessaire pour que chaque métier soit complémentaire de la chaîne de production. Il est temps que gouvernement et direction reviennent sur les réformes successives qui ne conviennent pas à l'efficacité du système ferroviaire attendu par la population.



**POUR UN AVENIR DU SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE,
REJOIGNEZ LA CGT.
ENSEMBLE, CONSTRUISONS LES PROCHAINES MOBILISATIONS.**

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél.: 03 28 55 76 06 (Interne: 221606)
Fax : 03 20 06 78 04 - Courriel : secteur-cgt-cheminots-lille-secretariat@orange.fr
Site Internet: <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>